

COMMUNAUTE DE COMMUNES « ENTRE DORE ET ALLIER »**29 avenue de Verdun****63190 LEZOUX****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE****RÉUNION DU 08 JUILLET 2021**

L'an deux mille vingt et un, le 08 juillet, le Conseil de la Communauté de Communes « Entre Dore et Allier » s'est réuni, en session ordinaire, dans l'auditorium de la Médiathèque intercommunale à Lezoux, après convocations légales en date du 02 juillet 2021, sous la présidence de Madame Elisabeth BRUSSAT.

Etaient présents lors de l'appel nominal :

Mme Josiane HUGUET	M. Romain FERRIER
Mme Danielle GRANOUILLET	Mme Bernadette RIOS
Mme Agnès TARTRY-LAVEST	Mme Isabelle GROUIEC
M. Patrick GIRAUD	Mme Élisabeth BRUSSAT
Mme Annick FORESTIER	M. Cédric DAUDUIT
Mme Déolinda BOILON	Mme Patricia LACHAMP
M. Alain COSSON	M. Florent MONEYRON
Mme Marie-France MARMY	Mme Michelle CIERGE
M. Christian BOURNAT	Mme Séverine VIAL
Mme Catherine MORAND	M. Yannick DUPOUÉ
M. Guillaume FRICKER	M. Antoine LUCAS
Mme Sylvie ROCHE	

Suppléants présents : M. Patrice BLANC en remplacement de Monsieur Jean-Baptiste GIRARD
M. Michel SÈVE en remplacement de Madame Laurence GONINET

Etaient représentés (procuration) :

Mme Sylvie EXBRAYAT (à Mme Agnès TARTRY-LAVEST)
Mme Julie MONTBRIZON (à M. Patrick GIRAUD)
M. Daniel PEYNON (à Mme Annick FORESTIER)
Mme Anne-Marie OLIVON (à Mme Sylvie ROCHE)
M. Bruno BOSLOUP (à Mme Bernadette RIOS)
M. Thierry TISSERAND (à Mme Isabelle GROUIEC)
Mme Nicole BOUCHERAT (à M. Florent MONEYRON)
M. Jean-Louis DERBIAS (à M. Florent MONEYRON)
M. René BROUSSE (à Mme Michelle CIERGE)
M. Bernard FRASIAK (à Mme Séverine VIAL)

VOTE : En exercice : 35

Présents : 25 / Représentés : 10

Votants : 35

Mouvement en cours de séance (entrées/sorties) :

- Est arrivée en cours de séance à compter de l'OJ n° 02 Mme Annick FORESTIER
- Sont partis en cours de séance à compter de l'OJ n°... M. Mme

Les Délégués formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé, conformément à l'article L.211.4 du Code des Communes, immédiatement après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Monsieur Romain FERRIER, ayant obtenu, à bulletins secrets, la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

OBJET : ECONOMIE – PARC D'ACTIVITES INTERCOMMUNAL - CESSION DE PARCELLES A LA SOCIETE SAS ELYOS

ECONOMIE – PARC D’ACTIVITES INTERCOMMUNAL CESSION DE PARCELLES A LA SOCIETE SAS ELYOS

- VU la délibération n°15 du Conseil Communautaire en date du 16 juin 2011 relative à la mise en place d’un dépôt de garantie pour les cessions de terrains ayant lieu sur le Parc d’Activités Entre Dore et Allier, la ZA le Bournat et la ZI les Hautes ;
- VU l’avis du Service des Domaines en date du 3 Juin 2021 relatif à l’estimation du prix de vente des parcelles cadastrées situées sur le Parc d’Activités Entre Dore et Allier ;
- CONSIDERANT que la parcelle cadastrée B1764 sis commune de Lezoux appartient à la Communauté de Communes Entre Dore et Allier ;
- VU la délibération n°12 du Conseil Communautaire en date du 10 décembre 2009 concernant la validation du Cahier des Charges de Cessions des Terrains Type s’appliquant sur le Parc d’Activités Entre Dore et Allier ;
- VU l’article L 311-6 du Code de l’Urbanisme, précisant que les cessions ou concessions d’usage de terrains à l’intérieur des ZAC font l’objet d’un cahier des charges qui indique le nombre de m² de surface de plancher dont la construction est autorisée sur la parcelle cédée.

Madame la Présidente informe le conseil communautaire du projet de développement de la SAS EYLIOS INVEST.

La société est actuellement installée à Lempdes dans des locaux qu’elle loue, elle est dirigée par deux associés M. MAHI Damien et M. DEVISMES Olivier. L’entreprise est spécialisée dans l’étude et le déploiement de fibre optique sur la région Auvergne Rhône Alpes et la construction de réseaux pour la pose des câbles en téléphonie mobile. La société porte un projet de développement pour les deux entités (Bureau d’Etude et Travaux), et envisage de construire un bâtiment de 500 m². A terme, l’objectif est d’atteindre un effectif global de 8 salariés.

Par courrier en date du 18 mai 2021, la SAS EILYOS INVEST a confirmé son souhait d’acquérir une parcelle de terrain d’environ 3600 m² sur le Parc d’Activités Entre Dore et Allier, à prendre sur la parcelle B1764 (sis commune de Lezoux) d’une contenance totale de 28 502m². Le terrain se situe sur la partie sud du Parc d’Activités.

Ceci exposé, Madame la Présidente propose au Conseil Communautaire :

- La cession d'une parcelle de terrain d'environ 3600 m² située sur le Parc d'Activités Entre Dore et Allier à prendre pour partie sur la parcelle cadastrée B1764 d'une contenance totale de 28 502m², sis Commune de Lezoux, au profit de la SAS EYLIOS INVEST; précision faite que la superficie exacte du terrain sera connue au moment de l'établissement du plan de division de la parcelle par le cabinet de géomètre BISIO&ASSOCIES, mandaté par la CCEDA, conformément au marché de géomètre n°02-2020. A l'issue, la parcelle vendue sera renumérotée.
- La cession du terrain (Parcelle B1764 pour partie) à la SAS EYLIOS INVEST au prix de 15€ HT le mètre carré, prix auquel s'appliquera la TVA sur marge ;
- De l'autoriser à signer le compromis et l'acte de vente à établir par acte notarié.
- La validation du Cahier des Charges de Cession des Terrains relatif au projet d'acquisition porté par la SAS EYLIOS INVEST
- De l'autoriser à signer la fiche comportant les prescriptions techniques et urbanistiques s'appliquant à la parcelle cédée

Après en avoir délibéré, le conseil de la communauté de communes APPROUVE la proposition de Madame la Présidente, à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme,

Fait et publié à Lezoux, le 09 juillet 2021

Signé par Élisabeth BRUSSAT, Présidente.